REGLEMENT

1/ Ce concours est organisé par le CAES du CNRS Midi-Pyrénées.
Il est destiné aux enfants des agents CNRS de Midi-Pyrénées (sur poste ou en CDD de plus de 6 mois) qui ont entre 3 et 11 ans (au 1er novembre 2026);
2/ Il faut faire un dessin.
3/ Plusieurs groupes sont constitués.
-Les 3-4, les 5-6, les 7-8 et 9-11 ans
4/ Thème : **CONTES ET LEGENDES**

- Pour les 3-4 ans : colorie un personnage de ton choix (dragon, fée, ...). Parents, imprimez un dessin fait à colorier
- Pour les 5-6 ans : dessine une sorcière ou autre personnage dans sa forêt magique
- Pour les 7-8 ans : dessine un château enchanté avec un héros ou une princesse, un dragon, une forêt, un pont, des éléments magiques
- Pour les 9-11 ans : dessine un héros face à une créature légendaire (dragon, griffon, géant, sirène, ...) avec un décor détaillé.

5/ Le support pour le dessin est une feuille de PAPIER A4 (tout autre format supérieur sera refusé !).de couleur indifférente peu importe le grammage
Attention, les feuilles de papier CANSON ne sont pas au format A4. Parents, vérifiez bien !
L'œuvre sera forcément un dessin mais il peut être fait avec plusieurs matériaux : pastels, crayons de couleur, feutres, peinture. Ne collez pas d'objets épais.

Au dos du dessin, vous mettez **les nom, prénom et date de naissance de l'enfant** ainsi que **votre mail** (pas de nom et prénom sur le côté dessin)
Parents, ne dessinez pas pour vos enfants (surtout les petits) car cela se voit ; mais faites leur un modèle à côté pour les encourager.

REGLEMENT

6/ MODALITES DE PARTICIPATION

Pour être pris en compte, votre compte CAES doit être à jour au 1/09/26
Si ce n'est pas le cas, le dessin de votre enfant ne sera pas pris en compte. Veillez à le faire avant d'envoyer le dessin.

Vous envoyez ou déposez le dessin (éviter de le plier) :

- soit par courrier avant le vendredi 6 novembre (cachet de la poste faisant foi) : CAES du CNRS CONCOURS – 14 avenue Edouard Belin 31400 TOULOUSE
- soit par la navette interne
- soit en le déposant dans la boîte aux lettresjusqu'au lundi 6 novembre 2026

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
Nous ne répondrons pas aux mails demandant si le dessin est bien arrivé car la période est très chargée. Merci de votre compréhension.

7/ PROCLAMATION DES RESULTATS

Le « jury » est souvent composé d'un ou deux élus et d'agents CNRS n'ayant pas d'enfants qui participent au concours.
Le CAES vous enverra un mail pour vous annoncer les résultats au plus tard semaine 49

8/ LES LOTS

Les 10 premiers dans chaque catégorie auront un jeu de société
Les autres auront un lot de consolation;
9/ PUBLICATION

Le CAES se réserve le droit de publier les dessins et le nom des auteurs sur le site web du CAES Midi-Pyrénées